



## Produire des plants aromatiques en bio 22 novembre 2022 – Bouche du Rhône ou Vaucluse

### Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Connaître les équipements nécessaires à la production de plants aromatiques en bio
- Appréhender l'itinéraire technique de la production de plants aromatiques en bio
- Mettre en pratique le choix du substrat, des moyens de protection et du programme de fertilisation

### Contenu

#### Début de matinée – Equipements :

- Tour de table avec présentation de chacun, des objectifs de la formation et du déroulé
- Le matériel
- La serre et ses compartiments
- Les catégories de substrat
- Les différents contenants

#### Fin de matinée – Itinéraire technique :

- Conduite du plant : semis ou bouturage, repiquage, densité, et surtout : climat, irrigation, fertilisation et protection (sanitaire)
- Phase de durcissement
- Notion de qualité optimale recherchée pour les plants

#### Après-midi – Travaux pratiques :

- Classement des différents types de plants selon leur exigence climatique
- Choix du substrat et des contenants selon l'espèce et le stade d'élevage
- Programme de fertilisation
- Choix des moyens de protection
- Bilan de la formation : questionnaire d'évaluation des acquis et de satisfaction

### Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Présentation orale de l'intervenant à l'aide d'un diaporama, échanges entre les stagiaires et l'intervenant, mise en pratique sous forme d'ateliers.

### Modalités d'évaluation

*En début* : analyse des besoins par un tour de table. *En cours* : évaluation des acquis (mise en pratique en salle). *En fin* : évaluation de la satisfaction (questionnaire).

### Renseignements

Mégane VECHAMBRE, 06 29 64 24 33, [conseillerppam@bio-provence.com](mailto:conseillerppam@bio-provence.com)

Mise à jour le 10/01/2022.

Action réalisée avec le soutien financier de :



### MODALITES D'ACCES

**Date** : 22 novembre 2022

**Durée** : 1 jour (7 heures)

**Horaires** : 9h00-17h00

**Lieu** : Bouches du Rhône ou Vaucluse (à définir) ; la localisation de la salle sera indiquée par mail avant le début de la formation

**Date limite d'inscription** : 25 janvier 2022

**Nombre de stagiaires** : min. 7 et max. 15

**Public ciblé** : producteurs PPAM de PACA.

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Repas** : tiré du sac

**Intervenante** : Elie DUNAND, agronome expert en production maraîchère et gestion de la fertilité des sols et cultures

**Responsable de formation** : Mégane VECHAMBRE, conseillère en PPAM bio pour Agribio04 et Bio de PACA.  
*Personnes en situation de handicap (PSH) : contactez-nous.*

**Prérequis** : Aucun.

**Tarif** : 30 € TTC / heure. Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables (salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise hors agricole, particulier, etc.), contactez-nous.

**Besoin de vous faire remplacer ?**  
Contactez votre service de remplacement.

**Inscription** : formulaire d'inscription en ligne :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw80P6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtI0LcJW1aRbCNw/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw80P6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtI0LcJW1aRbCNw/viewform?usp=sf_link)

et conditions générales de formation :  
[https://www.bio-provence.org/formation/formation\\_structure\\_conditions.php?id=135](https://www.bio-provence.org/formation/formation_structure_conditions.php?id=135)